



## Besoin d'aide suite a une plainte reçue

-----  
Par Visiteur

Bonjour aujourd'hui j'étais convoqué a la police national suite a une plainte que j'ai reçu le motif et soit disant une personne que je ne connais pas. Je lui téléphonerais nuit et jour pour le menace de mort, insulte de tout les nom d'oiseaux.

Ma question est me faut t'il un avocat, que doit je faire pose plainte contre lui et apres puis je lui demander des dommages est intere pour le prejudice et que risque mon casier judiciaire.

(desoler pour les fautes)  
merci d'avance

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Si je comprends bien vous avez déjà été reçu par les services de police. Vous a-t-on expliqué les motifs de votre convocation?

Connaissez vous la personne qui vous accuse?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Oui le motif:

Et que je lui téléphone jour comme nuit pour l'harcéler et je l'insulte et le menace de mort se qui est pas vrai que doit je faire puis je pose plainte pour quelle motif merci et non la personne concerner je ne le connais pas

-----  
Par Visiteur

Mo, sieur,

Cela veut donc dire que la police a la preuve que les appels proviennent de votre téléphone. De ce fait il serait dans un premier temps judiciaire de vous défendre soit en prouvant que vous n'êtes pas l'auteur des appels.

Ensuite si effectivement vous n'êtes pas l'auteur des faits et que vous n'avez aucun contact avec cette personne vous pouvez porter plainte pour diffamation.

Cordialement